



4 BONNES RAISONS D'ENGAGER UN

AGENDA **21** DE LA LONGÉVITÉ

SUR SON TERRITOIRE



1. ENTAMER LA NÉCESSAIRE TRANSFORMATION DES POLITIQUES DU VIEILLISSEMENT

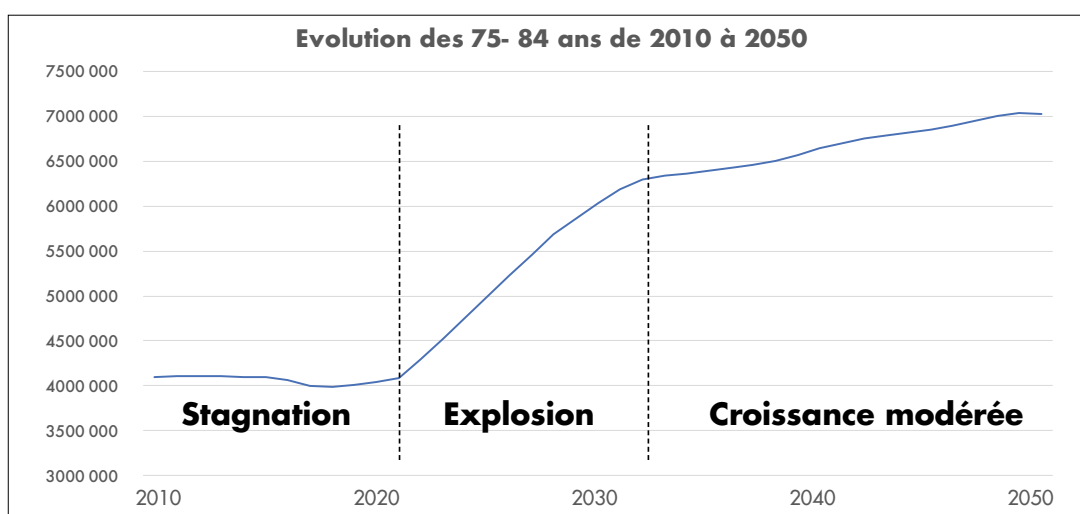
Les révolutions numérique, écologique et démographique sont en train de modifier en profondeur la structure et l'organisation de nos sociétés. Pour autant la dimension démographique, dont les impacts sont précisément établis, demeure encore trop souvent reléguée au second plan.

Sa prise en compte, qui a connu une accélération liée à la crise Covid, va devoir se traduire par l'élaboration de politiques publiques territoriales dans lesquelles les villes détiennent désormais un rôle fondamental d'ensemblier.

2. RÉPONDRE À L'EXPLOSION DES 75-84 ANS

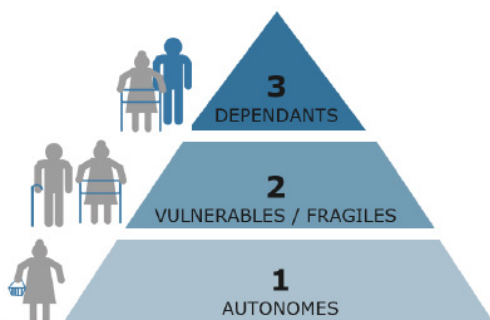
S'il n'existe pas de « portrait type » de senior – tant les différences entre les personnes autonomes, fragiles ou dépendantes débouchent sur des besoins radicalement différents –, les projections démographiques nous permettent de connaître les enjeux auxquels les communes vont devoir répondre dans la décennie 2020-2030.

Ainsi, c'est l'arrivée de la génération des baby-boomers atteignant l'âge de 75 ans – la plupart du temps actifs, parfois fragiles, mais toujours désireuse d'être pleinement intégrée dans la vie et dans la ville – qui va devoir être anticipée par les édiles.



3. ADAPTER SON TERRITOIRE À DES PROFILS ET DES BESOINS PLUS HÉTÉROGÈNES

La **conjonction des progrès de la médecine**, de la **nutrition** et la **révolution culturelle** que notre pays a connu à partir de la fin des années 60 a **fortement fait évoluer la relation au vieillissement ressentie par les seniors eux-mêmes**. Pour résumer, si au XXème siècle la retraite était le début de la fin de la vie, elle devient au XXIe le début d'une nouvelle vie.



Non seulement les besoins sont différents, suivant la situation physique et psychologique des seniors, mais c'est également le cas de leurs attentes, du fait de leur propre rapport à l'autonomie individuelle.

4. COMPRENDRE UNE « NOUVELLE GÉNÉRATION » QUI VOUDRA VIEILLIR AUTREMENT

Ces retraités « nouvelle génération » vont vouloir **construire leur parcours** comme ils ont vécu le reste de leur vie, **en maîtrisant leur destin** et en dessinant leur vieillesse. Autrement dit, ils voudront **vivre « chez eux »**, être **visibles** dans leur environnement, **reconnus de manière singulière**.

Or, **les attentes et les besoins** de ce public sont justement **au cœur des compétences de la ville** : adaptation des logements, accessibilité de la voirie, activités de loisirs et de bénévolat, participation à la démocratie citoyenne etc. Les leviers concrets pour leur répondre sont clairement entre les mains des élus municipaux.

LES CHANTIERS DE L'AGENDA 21 DE LA LONGÉVITÉ

- › Un habitat adapté
- › Un espace public bienveillant
- › Une politique de prévention des chutes
- › Des mobilités adaptées
- › Une ville solidaire pour lutter contre l'isolement
- › Un système d'informations coordonné

Bénéficiaire d'une expertise politico-stratégique reconnue

L'agenda 21 de la longévité est l'outil conçu pour guider les Maires dans la définition de leur politique et de leur stratégie municipales, de manière adaptée à la réalité de leur territoire. Il permet de construire une méthodologie éprouvée pour partager cette définition et mener à bien sa transcription opérationnelle avec tous les acteurs concernés. Il est enfin proposé par une équipe formée d'experts reconnus dans le domaine.

Notre mode opératoire

Une sensibilisation des élus sur les effets du vieillissement de la population. Une série d'entretiens avec toutes les parties prenantes. La réalisation d'un rapport présentant la stratégie d'adaptation de la ville aux enjeux du vieillissement intégrant des objectifs sur les 5 prochaines années dans les dix directions essentielles à la réussite de celle-ci. Une présentation des résultats de la démarche auprès des élus et, si vous le souhaitez, auprès de la presse locale et des acteurs locaux.

ILS ONT FAIT CONFIANCE À CETTE DÉMARCHÉ...



CONTACTS

Sébastien PODEVYN-MENANT
sebastien.podevyn@ehpa.fr

Luc BROUSSY
luc.broussy@ehpa.fr

Manon LACHERAY
manon.lacheray@ehpa.fr

01.40.21.72.11

